



P.V. 10. 2021-2022 de la réunion du 04 avril 2022.

Membres présents : Mmes Cerrone et Gerardy

Mrs Bellefroid, Dardinne, Halin, Lejeune, Rigotti

Membres excusés : Mrs Germay, Grignet, Lerousseaux, Marnette.

Invités présents : Mme Joliet (C.D.A), Mr Vanhaelen (C.D.A)

Accueil et mot du Président :

Monsieur Halin souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Approbation de l'ordre du jour et des 2 derniers P.V. à l'unanimité.

Vérification du courrier in/out.

Débriefing de l'A.G. du 26 mars 2022

Problématique des statuts de l'ASBL :

Le législateur nous demande de nous mettre en ordre vis-à-vis des nouvelles lois concernant les sociétés. Une proposition de modifications nous fût présentée par le CDA pour être votée lors de l'AG du 26 mars. Nous avons préféré reporter ce vote.

En effet, les statuts existants proviennent de l'âge de pierre du basket et ont subi quelques modifications sans que l'on ait réellement appréhendé les effets de certains articles.

Le Parl-Lg, après avoir étudié lesdits statuts, estime que, d'une part, et les statuts de notre Fédération et le R.O.I. doivent coïncider et que, d'autre part, ceux-ci étant la base juridique de notre Fédération, il conviendrait qu'ils soient rédigés par des professionnels indépendants. Il importe de ne plus mettre des « emplâtres sur une jambe de bois » mais bien de repartir d'une page blanche et d'amener des changements en profondeur pour le bien de notre Fédération et de notre sport.

Assemblée Générale Provinciale :

Elle se déroulerait le mardi 07 juin 2022 en vidéo conférence (?). Mr Grignet est sortant et rééligible et Mr Marnette se présente. Nous demandons aux clubs de les soutenir.

Dernière Assemblée Générale de la saison :

Elle se déroulera le 18 juin 2022. Il y aura, outre les votes des statuts, le vote des sortants rééligibles parmi les membres du C.D.A. (le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Général).

La mise en place d'une communication concernant le PM12 :

Nous demandons expressément au CDA qu'il puisse communiquer clairement aux clubs sur la manière dont ceux-ci devront réagir lors de la période de transfert. Les clubs doivent clairement savoir comment gérer leur budget et quelles équipes inscrire. Nous devons avoir également la certitude que le système informatique qui n'est pas encore prévu à cet effet sera opérationnel en début de saison ou, si ce n'est pas le cas, quel plan B sera d'application.

Il est inutile de ramener des complications après deux années destructrices pour notre sport.

Clubs de la Province :

Un club liégeois éprouve de grosses difficultés, nous prenons la mesure de l'étendue des dégâts.

Tour de table : Pour beaucoup, on se demande vers où on va, on démolit le basket à tous niveaux.

Mail reçu de la CFA concernant les frais des arbitres.

Prochaine réunion le 02 mai 2022 à la Maison des Sports. Cet avis tient lieu de convocation pour les Parlementaires (dès 19.00) et d'invitation pour les autres membres et/ou comité de la Fédération (dès 19.30).

Michel Halin
Président

Chantal Gerady
Secrétaire